

doc
CA1
EA511
91L52
EXF

DOCS

CA1 EA511 91L52 EXF

London Economic Summit (1991 :
London, England)

Economic declaration : building
world partnership = Declaration
economique : construire un
partenariat mondial. --

.b2386902 (E)

.b2386926 (F)



London Economic Summit 1991

ECONOMIC DECLARATION

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

OCT 7 1991

BUILDING WORLD PARTNERSHIP

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

- 43-760-290 / 43-760-291
1. We, the Heads of State and Government of the seven major industrial democracies and the representatives of the European Community, met in London for our seventeenth annual Summit.
 2. The spread of freedom and democracy which we celebrated at Houston has gathered pace over the last year. Together the international community has overcome a major threat to world peace in the Gulf. But new challenges and new opportunities confront us.
 3. We seek to build world partnership, based on common values, and to strengthen the international order. Our aim is to underpin democracy, human rights, the rule of law and sound economic management, which together provide the key to prosperity. To achieve this aim, we will promote a truly multilateral system, which is secure and adaptable and in which responsibility is shared widely and equitably. Central to our aim is the need for a stronger, more effective UN system, and for greater attention to the proliferation and transfer of weapons.

Economic policy

4. Over the last year, some of our economies have maintained good growth, while most have slowed down and some gone into recession. But a global recession has been avoided. The uncertainty created by the Gulf crisis is behind us. We welcome the fact that there are now increasing signs of economic recovery. Progress has been made too in reducing the largest trade and current account imbalances.
5. Our shared objectives are a sustained recovery and price stability. To this end, we are determined to maintain, including through our economic policy coordination process, the medium-term strategy endorsed by earlier Summits. This strategy has contained inflationary expectations and created the conditions for sustainable growth and new jobs.

6. We therefore commit ourselves to implement fiscal and monetary policies, which, while reflecting the different situations in our countries, provide the basis for lower real interest rates. In this connection, continued progress in reducing budget deficits is essential. This, together with the efforts being made to reduce impediments to private saving, will help generate the increase in global savings needed to meet demands for investment. We also welcome the close cooperation on exchange markets and the work to improve the functioning of the international monetary system.

7. We will also, with the help of the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) and other institutions, pursue reforms to improve economic efficiency and thus the potential for growth. These include:-

- a) greater competition in our economies, including regulatory reform. This can enhance consumer choice, reduce prices and ease burdens on business.
- b) greater transparency, elimination or enhanced discipline in subsidies that have distorting effects, since such subsidies lead to inefficient allocation of resources and inflate public expenditure.
- c) improved education and training, to enhance the skills and improve the opportunities of those both in and out of employment, as well as policies contributing to greater flexibility in the employment system.
- d) a more efficient public sector, for example through higher standards of management and including possibilities for privatisation and contracting out.
- e) the wide and rapid diffusion of advances in science and technology.
- f) essential investment, both private and public, in infrastructure.

8. We will encourage work nationally and internationally to develop cost-effective economic instruments for protecting the environment, such as taxes, charges and tradeable permits.

International trade

9. No issue has more far-reaching implications for the future prospects of the world economy than the successful conclusion of the Uruguay Round. It will stimulate non-inflationary growth by bolstering confidence, reversing protectionism and increasing trade flows. It will be essential to encourage the integration of developing countries and Central and East European nations into the multilateral trading system. All these benefits will be lost if we cannot conclude the Round.

10. We therefore commit ourselves to an ambitious, global and balanced package of results from the Round, with the widest possible participation by both developed and developing countries. The aim of all contracting parties should be to complete the Round before the end of 1991. We shall each remain personally involved in this process, ready to intervene with one another if differences can only be resolved at the highest level.

11. To achieve our objectives, sustained progress will be needed in the negotiations at Geneva in all areas over the rest of this year. The principal requirement is to move forward urgently in the following areas taken together:-

a) market access, where it is necessary, in particular, to cut tariff peaks for some products while moving to zero tariffs for others, as part of a substantial reduction of tariffs and parallel action against non-tariff barriers.

b) agriculture, where a framework must be decided upon to provide for specific binding commitments in domestic support, market access and export competition, so that substantial progressive reductions of support and protection may be agreed in each area, taking into account non-trade concerns.

c) services, where accord on a general agreement on trade in services should be reinforced by substantial and binding initial commitments to reduce or remove existing restrictions on services trade and not to impose new ones.

(d) intellectual property, where clear and enforceable rules and obligations to protect all property rights are necessary to encourage investment and the spread of technology.

12. Progress on these issues will encourage final agreement in areas already close to conclusion, such as textiles, tropical products, safeguards and dispute settlement. Agreement to an improved dispute settlement mechanism should lead to a commitment to operate only under the multilateral rules. Taken all together, these and the other elements of the negotiations, including GATT rule-making, should amount to the substantial, wide-ranging package which we seek.

13. We will seek to ensure that regional integration is compatible with the multilateral trading system.

14. As we noted at Houston, a successful outcome of the Uruguay Round will also call for the institutional reinforcement of the multilateral trading system. The concept of an international trade organisation should be addressed in

this context.

15. Open markets help to create the resources needed to protect the environment. We therefore commend the OECD's pioneering work in ensuring that trade and environment policies are mutually supporting. We look to the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) to define how trade measures can properly be used for environmental purposes.

16. We are convinced that OECD members must overcome in the near future and, in any case, by the end of the year, remaining obstacles to an agreement on reducing the distortions that result from the use of subsidised export credits and of tied aid credits. We welcome the initiative of the OECD in studying export credit premium systems and structures and look forward to an early report.

Energy

17. As the Gulf crisis showed, the supply and price of oil remain vulnerable to political shocks, which disturb the world economy. But these shocks have been contained by the effective operation of the market, by the welcome increase in supplies by certain oil-exporting countries and by the actions co-ordinated by the International Energy Agency (IEA), particularly the use of stocks. We are committed to strengthen the IEA's emergency preparedness and its supporting measures. Since the crisis has led to improved relations between producers and consumers, contacts among all market participants could be further developed to promote communication, transparency and the efficient working of market forces.

18. We will work to secure stable worldwide energy supplies, to remove barriers to energy trade and investment, to encourage high environmental and safety standards and to promote international cooperation on research and development in all these areas. We will also seek to improve energy efficiency and to price energy from all sources so as to reflect costs fully, including environmental costs.

19. In this context, nuclear power generation contributes to diversifying energy sources and reducing greenhouse gas emissions. In developing nuclear power as an economic energy source, it is essential to achieve and maintain the highest available standards of safety, including in waste management, and to encourage co-operation to this end throughout the world. The safety situation in Central and Eastern Europe and the Soviet Union deserves particular attention. This is an urgent problem and we call upon the international community to develop an effective means of coordinating its response.

20. The commercial development of renewable energy sources and their integration with general energy systems should also be encouraged, because of the advantages these sources offer for environmental protection and energy security.

21. We all intend to take a full part in the initiative of the European Community for the establishment of a European Energy Charter on the basis of equal rights and obligations of signatory countries. The aim is to promote free and undistorted energy trade, to enhance security of supply, to protect the environment and to assist economic reform in Central and East European countries and the Soviet Union, especially by creating an open, non-discriminatory regime for commercial energy investment.

Central and Eastern Europe

22. We salute the courage and determination of the countries of Central and Eastern Europe in building democracy and moving to market economies, despite formidable obstacles. We welcome the spread of political and economic reform throughout the region. These changes are of great historical importance. Bulgaria and Romania are now following the pioneering advances of Poland, Hungary and Czechoslovakia. Albania is emerging from its long isolation.

23. Recognising that successful reform depends principally on the continuing efforts of the countries concerned, we renew our own firm commitment to support their reform efforts, to forge closer ties with them and to encourage their integration into the international economic system. Regional initiatives reinforce our ability to co-operate.

24. All the Central and East European countries except Albania are now members of the International Monetary Fund (IMF) and the World Bank. We welcome the steps being taken by those countries that are implementing IMF-supported programmes of macro-economic stabilisation. It is crucial that these programmes are complemented by structural reforms, such as privatising and restructuring state-owned enterprises, increasing competition and strengthening property rights. We welcome the establishment of the European Bank for Reconstruction and Development (EBRD), which has a mandate to foster the transition to open, market-oriented economies and to promote private initiative in Central and East European countries committed to democracy.

25. A favourable environment for private investment, both foreign and domestic, is crucial for sustained growth and for avoiding dependence on external assistance from governments. In this respect, technical assistance from our private sectors and governments, the European Community and international institutions should concentrate on helping this essential market-based transformation. In this context, we emphasise the importance of integrating environmental considerations into the economic restructuring process in Central and Eastern Europe.

26. Expanding markets for their exports are vital for the Central and East European countries. We welcome the

substantial increases already made in exports to market economies and we undertake to improve further their access to our markets for their products and services, including in areas such as steel, textiles and agricultural produce. In this context, we welcome the progress made in negotiating Association Agreements between the European Community and Poland, Hungary and Czechoslovakia, as well as the Presidential Trade Enhancement Initiative announced by the United States, all of which will be in accordance with GATT principles. We will support the work of the OECD to identify restrictions to East/West trade and to facilitate their removal.

27. The Group of Twenty-four (G24) process, inaugurated by the Arch Summit and chaired by the European Commission, has mobilised \$31 billion in bilateral support for these countries, including balance of payments finance to underpin IMF-supported programmes. Such programmes are in place for Poland, Hungary and Czechoslovakia. We welcome the contributions already made for Bulgaria and Romania. We are intensifying the G24 coordination process and we reaffirm our shared willingness to play our fair part in the global assistance effort.

The Soviet Union

28. We support the moves towards political and economic transformation in the Soviet Union and are ready to assist the integration of the Soviet Union into the world economy.

29. Reform to develop the market economy is essential to create incentives for change and enable the Soviet people to mobilise their own substantial natural and human resources. A clear and agreed framework within which the centre and the republics exercise their respective responsibilities is fundamental for the success of political and economic reform.

30. We have invited President Gorbachev to meet us for a discussion of reform policies and their implementation, as well as ways in which we can encourage this process.

31. We commend the IMF, World Bank, OECD and EBRD for their study of the Soviet economy produced, in close consultation with the European Commission, in response to the request we made at Houston. This study sets out many of the elements necessary for successful economic reform, which include fiscal and monetary discipline and creating the framework of a market economy.

32. We are sensitive to the overall political context in which reforms are being conducted, including the "New Thinking" in Soviet foreign policy around the world. We are sensitive also to the importance of shifting resources from military to civilian use.

33. We are concerned about the deterioration of the Soviet economy, which creates severe hardship not only within the

Soviet Union but also for the countries of Central and Eastern Europe.

The Middle East

34. Many countries have suffered economically as a result of the Gulf crisis. We welcome the success of the Gulf Crisis Financial Co-ordination Group in mobilising nearly \$16 billion of assistance for those countries suffering the most direct economic impact of the Gulf crisis and urge all donors to complete disbursements rapidly. Extensive assistance is being provided by Summit participants for the Mediterranean and the Middle East, as well as by the IMF and World Bank.

35. We believe that enhanced economic co-operation in this area, on the basis of the principles of non-discrimination and open trade, could help repair the damage and reinforce political stability. We welcome the plans of major oil exporting countries for providing financial assistance to others in the region and their decision to establish a Gulf Development Fund. We support closer links between the international financial institutions and Arab and other donors. We believe this would encourage necessary economic reforms, promote efficient use of financial flows, foster private sector investment, stimulate trade liberalisation and facilitate joint projects e.g. in water management, which would draw on our technical skills and expertise.

Developing Countries and Debt

36. Developing countries are playing an increasingly constructive role in the international economic system, including the Uruguay Round. Many have introduced radical policy reforms and are adopting the following principles:

- (a) respect for human rights and for the law, which encourages individuals to contribute to development;
- (b) democratic pluralism and open systems of administration, accountable to the public;
- (c) sound, market-based economic policies to sustain development and bring people out of poverty;

We commend these countries and urge others to follow their example. Good governance not only promotes development at home, but helps to attract external finance and investment from all sources.

37. Our steadfast commitment to helping developing countries, in conjunction with a durable non-inflationary recovery of our economies and the opening of our markets, will be the most effective way we have of enhancing prosperity in the developing world.

38. Many of these countries, especially the poorest, need our financial and technical assistance to buttress their own development endeavours. Additional aid efforts are required, to enhance both the quantity and the quality of our support for priority development issues. These include alleviating poverty, improving health, education and training and enhancing the environmental quality of our aid. We endorse the increasing attention being given to population issues in devising strategies for sustainable progress.

39. Africa deserves our special attention. Progress by African governments towards sound economic policies, democracy and accountability is improving their prospects for growth. This is being helped by our continued support, focused on stimulating development of the private sector, encouraging regional integration, providing concessional flows and reducing debt burdens. The Special Programme of Assistance for Africa, co-ordinated by the World Bank and providing support for economic reform in over 20 African countries, is proving its worth. We will provide humanitarian assistance to those parts of Africa facing severe famine and encourage the reform of United Nations structures in order to make this assistance more effective. We will also work to help the countries concerned remove the underlying causes of famine and other emergencies, whether these are natural or provoked by civil strife.

40. In the Asia-Pacific region, many economies, including members of the Association of South-East Asian Nations (ASEAN) and the Asia-Pacific Economic Co-operation (APEC), continue to achieve dynamic growth. We welcome the efforts by those economies of the region which are assuming new international responsibilities. Other Asian countries, which are strengthening their reform efforts, continue to need external assistance.

41. In Latin America we are encouraged by the progress being made in carrying out genuine economic reforms and by developments in regional integration. We welcome the continuing discussions on the Multilateral Investment Fund, under the Enterprise for the Americas Initiative which, together with other efforts, is helping to create the right climate for direct investment, freer trade and a reversal of capital flight.

42. We recognise with satisfaction the progress being made under the strengthened debt strategy. Some countries have already benefited from the combination of strong adjustment with commercial bank debt reduction or equivalent measures. We encourage other countries with heavy debts to banks to negotiate similar packages.

43. We note:

(a) the agreement reached by the Paris Club on debt reduction or equivalent measures for Poland and Egypt,

which should be treated as exceptional cases;

(b) the Paris Club's continued examination of the special situation of some lower middle-income countries on a case by case basis.

44. The poorest, most indebted countries need very special terms. We agree on the need for additional debt relief measures, on a case by case basis, for these countries, going well beyond the relief already granted under Toronto terms. We therefore call on the Paris Club to continue its discussions on how these measures can best be implemented promptly.

45. We recognise the need for appropriate new financial flows to developing countries. We believe the appropriate way to avoid unsustainable levels of debt is for developing countries to adopt strengthened policies to attract direct investment and the return of flight capital.

46. We note the key role of the IMF, whose resources should be strengthened by the early implementation of the quota increase under the Ninth General Review and the associated Third Amendment to the Articles of Agreement.

Environment

47. The international community will face formidable environmental challenges in the coming decade. Managing the environment continues to be a priority issue for us. Our economic policies should ensure that the use of this planet's resources is sustainable and safeguards the interests of both present and future generations. Growing market economies can best mobilise the means for protecting the environment, while democratic systems ensure proper accountability.

48. Environmental considerations should be integrated into the full range of government policies, in a way which reflects their economic costs. We support the valuable work in this field being undertaken by the OECD. This includes the systematic review of member countries' environmental performance and the development of environmental indicators for use in decision-making.

49. Internationally, we must develop a co-operative approach for tackling environmental issues. Industrial countries should set an example and thus encourage developing countries and Central and East European nations to play their part. Co-operation is also required on regional problems. In this context, we welcome the consensus reached on the Environmental Protocol of the Antarctic Treaty, aimed at reinforcing the environmental preservation of this continent. We note the good progress of the Sahara and Sahel Observatory as well as the Budapest Environmental Centre.

50. The UN Conference on Environment and Development (UNCED)

in June 1992 will be a landmark event. It will mark the climax of many international environmental negotiations. We commit ourselves to work for a successful Conference and to give the necessary political impetus to its preparation.

51. We aim to achieve the following by the time of UNCED:-

a) an effective framework convention on climate change, containing appropriate commitments and addressing all sources and sinks for greenhouse gases. We will seek to expedite work on implementing protocols to reinforce the convention. All participants should be committed to design and implement concrete strategies to limit net emissions of greenhouse gases, with measures to facilitate adaptation. Significant actions by industrial countries will encourage the participation of developing and East European countries, which is essential to the negotiations.

b) agreement on principles for the management, conservation and sustainable development of all types of forest, leading to a framework convention. This should be in a form both acceptable to the developing countries where tropical forests grow and consistent with the objective of a global forest convention or agreement which we set at Houston.

52. We will seek to promote, in the context of UNCED:

a) mobilisation of financial resources to help developing countries tackle environmental problems. We support the use of existing mechanisms for this purpose, in particular the Global Environment Facility (GEF). The GEF could become the comprehensive funding mechanism to help developing countries meet their obligations under the new environmental conventions.

b) encouragement of an improved flow of beneficial technology to developing countries, making use of commercial mechanisms.

c) a comprehensive approach to the oceans, including regional seas. The environmental and economic importance of oceans and seas means that they must be protected and sustainably managed.

d) further development of international law of the environment, drawing inter alia on the results of the Siena Forum.

e) the reinforcement of international institutions concerned with the environment, including the United Nations Environment Programme (UNEP), for the decade ahead.

53. We support the negotiation, under the auspices of UNEP, of an acceptable framework convention on biodiversity, if possible to be concluded next year. It should concentrate on protecting ecosystems, particularly in species-rich areas, without impeding positive developments in biotechnology.

54. We remain concerned about the destruction of tropical forests. We welcome the progress made in developing the pilot programme for the conservation of the Brazilian tropical forest, which has been prepared by the Government of Brazil in consultation with the World Bank and the European Commission, in response to the offer of co-operation extended following the Houston Summit. We call for further urgent work under the auspices of the World Bank, in co-operation with the European Commission, in the framework of appropriate policies and with careful attention to economic, technical and social issues. We will financially support the implementation of the preliminary stage of the pilot programme utilising all potential sources, including the private sector, non-governmental organisations, the multilateral development banks, and the Global Environmental Facility. When details of the programme have been resolved, we will consider supplementing these resources with bilateral assistance, so that progress can be made on the ground. We believe that good progress with this project will have a beneficial impact on the treatment of forests at UNCED. We also welcome the spread of debt for nature exchanges, with an emphasis on forests.

55. The burning oil wells and polluted seas in the Gulf have shown that we need greater international capacity to prevent and respond to environmental disasters. All international and regional agreements for this purpose, including those of the International Maritime Organisation (IMO), should be fully implemented. We welcome the decision by UNEP to establish an experimental centre for urgent environmental assistance. In the light of the recent storm damage in Bangladesh, we encourage the work on flood alleviation under the auspices of the World Bank, which we called for at the Arch Summit.

56. Living marine resources threatened by over-fishing and other harmful practices should be protected by the implementation of measures in accordance with international law. We urge control of marine pollution and compliance with the regimes established by regional fisheries organisations through effective monitoring and enforcement measures.

57. We call for greater efforts in co-operation in environmental science and technology, in particular:-

- a) scientific research into the global climate, including satellite monitoring and ocean observation. All countries, including developing countries, should be involved in this research effort. We welcome the development of information services for users of earth observation data since the Houston Summit.

b) the development and diffusion of energy and environment technologies, including proposals for innovative technology programmes.

Drugs

58. We note with satisfaction progress made in this field since our Houston meeting, notably the entry into force of the 1988 United Nations Convention Against Illicit Traffic in Narcotic Drugs and Psychiatric Substances. We welcome the formation of the United Nations International Drugs Control Programme (UNDCP).

59. We will increase our efforts to reduce the demand for drugs as a part of overall anti-drug action programmes. We maintain our efforts to combat the scourge of cocaine and will match these by increased attention to heroin, still the principal hard drug in Europe and Asia. Enhanced co-operation is needed both to reduce production of heroin in Asia and to check its flow into Europe. Political changes in Central and Eastern Europe and the opening of frontiers there have increased the threat of drug misuse and facilitated illicit trafficking, but have also given greater scope for concerted Europe-wide action against drugs.

60. We applaud the efforts of the "Dublin Group" of European, North American and Asian governments to focus attention and resources on the problems of narcotics production and trafficking.

61. We commend the achievements of the task-forces initiated by previous Summits and supported by an increasing number of countries:-

a) We urge all countries to take part in the international fight against money laundering and to cooperate with the activities of the Financial Action Task Force (FATF). We strongly support the agreement on a mutual evaluation process of each participating country's progress in implementing the FATF recommendations on money laundering. We endorse the recommendation of the FATF that it should operate on a continuing basis with a secretariat supplied by the OECD.

b) We welcome the report of the Chemical Action Task Force (CATF) and endorse the measures it recommends for countering chemical diversion, building on the 1988 UN Convention against drug trafficking. We look forward to the special meeting in Asia, concentrating on heroin, and the CATF meeting due in March 1992, which should consider the institutional future of this work.

62. We are concerned to improve the capacity of law

enforcement agencies to target illicit drug movements without hindering the legitimate circulation of persons and goods. We invite the Customs Cooperation Council to strengthen its cooperation with associations of international traders and carriers for this purpose and to produce a report before our next Summit.

Migration

63. Migration has made and can make a valuable contribution to economic and social development, under appropriate conditions, although there is a growing concern about worldwide migratory pressures, which are due to a variety of political, social and economic factors. We welcome the increased attention being given these issues by the OECD and may wish to return to them at a future Summit.

Next meeting

64. We have accepted an invitation from Chancellor Kohl to hold our next Summit in Munich, Germany in July 1992.

17 July 1991

SOMMET DE LONDRES
DECLARATION ECONOMIQUE

CONSTRUIRE UN PARTENARIAT MONDIAL

1. Nous, Chefs d'Etat et de Gouvernement des sept grandes démocraties industrialisées et représentants de la Communauté européenne, nous sommes réunis à Londres pour notre dix-septième Sommet annuel.

2. Nous nous étions réjouis à Houston de l'extension de la liberté et de la démocratie. Ce mouvement s'est encore accéléré au cours de l'année écoulée. Collectivement, la Communauté internationale a conjuré un péril majeur qui pesait sur la paix mondiale dans le Golfe. Mais nous sommes confrontés à de nouveaux défis et de nouvelles chances nous sont offertes.

3. Nous désirons construire un partenariat mondial, basé sur des valeurs communes, et renforcer l'ordre international. Notre objectif est de soutenir la démocratie, les droits de l'homme, l'Etat de droit et une gestion économique saine qui, ensemble, constituent la clé de la prospérité. Pour parvenir à cet objectif, nous encouragerons un système véritablement multilatéral, sûr et adaptable, dans lequel les responsabilités seront largement et équitablement partagées. La nécessité d'avoir un système des Nations Unies plus fort et plus efficace et de porter une plus grande attention à la prolifération et au transfert des armements est essentielle pour réaliser notre objectif.

POLITIQUE ECONOMIQUE

4. Au cours de l'année dernière, certaines de nos économies ont connu une croissance satisfaisante mais la plupart ont subi un ralentissement et certaines sont entrées en récession. Une récession mondiale a toutefois été évitée. Les incertitudes engendrées par la crise du Golfe ont maintenant disparu. Les signes de reprise économique mondiale se multiplient ; nous nous en félicitons. Des progrès ont également été accomplis dans la réduction des déséquilibres les plus importants des balances commerciales et des paiements courants.

5. Nos objectifs communs sont une reprise soutenue et la stabilité des prix. A cette fin, nous sommes résolus à continuer de mettre en oeuvre la stratégie à moyen terme approuvée par les précédents Sommets, notamment grâce à notre mécanisme de coordination des politiques économiques. Cette stratégie a permis de maîtriser les anticipations inflationnistes et engendré les conditions nécessaires à une croissance durable et à la création d'emplois.

6. En conséquence, nous nous engageons à mettre en oeuvre des politiques budgétaires et monétaires qui, tout en reflétant les situations différentes de nos pays, créeront les conditions nécessaires à une baisse des taux d'intérêt réels. A cet égard, il est essentiel de continuer à réduire les déficits budgétaires, ce qui, associé aux efforts faits actuellement pour réduire les entraves à l'épargne privée, contribuera à accroître l'épargne globale nécessaire pour répondre à la demande d'investissements. Nous nous félicitons également de l'étroite coopération sur les marchés des changes et du travail accompli pour améliorer le fonctionnement du système monétaire international.

7. Avec l'aide de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) et d'autres institutions, nous

poursuivrons également les réformes en vue d'améliorer l'efficacité économique et par là même, le potentiel de croissance. Ces réformes comprennent notamment :

a) une plus grande concurrence dans nos économies, notamment une réforme des réglementations, afin d'élargir le choix des consommateurs, de réduire les prix et d'alléger les charges pesant sur les entreprises ;

b) une plus grande transparence, une suppression ou une discipline accrue en matière de subventions entraînant des effets de distorsion, étant donné que ces subventions conduisent à une affectation inefficace des ressources et gonflent les dépenses publiques ;

c) une amélioration du système d'éducation et de formation, afin d'accroître les qualifications et d'améliorer les chances des travailleurs et des chômeurs, ainsi que des politiques contribuant à une plus grande flexibilité du système d'emploi ;

d) un secteur public plus efficace, par exemple grâce à des règles de gestion plus exigeantes et des possibilités de privatisation et de recours ponctuels au secteur privé ;

e) la diffusion large et rapide des progrès scientifiques et technologiques ;

f) des investissements de base, tant publics que privés, en matière d'infrastructures.

8. Nous encouragerons les travaux au niveau national et international en vue d'élaborer des instruments économiques ayant un meilleur rapport coût/efficacité pour la protection de l'environnement, comme des impôts, des taxes et des permis négociables.

COMMERCE INTERNATIONAL

9. Le succès des négociations d'Uruguay est le problème qui a les implications les plus vastes pour les perspectives de l'économie mondiale. Il stimulera la croissance non inflationniste en accroissant la confiance. Il est essentiel pour l'intégration des pays en développement et des nations d'Europe Centrale et Orientale dans le système commercial multilatéral. Tous ces atouts seront perdus si nous ne réussissons pas à conclure le cycle.

10. Par conséquent, nous affirmons notre engagement en faveur d'un ensemble de résultats du cycle qui soit ambitieux, global et équilibré, avec la plus large participation possible à la fois des pays développés et des pays en développement. Le but de toutes les parties contractantes devrait être que les négociations s'achèvent avant la fin de 1991. Chacun d'entre nous restera personnellement impliqué dans ce processus, prêt à intervenir auprès des autres si les divergences ne peuvent être réglées qu'au plus haut niveau.

11. Pour atteindre nos objectifs, il est nécessaire que les négociations de Genève progressent de manière substantielle dans tous les domaines, d'ici à la fin de l'année. Et il est primordial d'avancer rapidement dans les domaines suivants pris globalement :

a) l'accès au marché, où il est en particulier nécessaire de réduire les crêtes tarifaires pour certains produits, tout en se dirigeant vers des droits nuls pour d'autres produits, dans le cadre d'une réduction substantielle des tarifs et d'une action parallèle contre les barrières non-tarifaires ;

b) l'agriculture, où un cadre doit être décidé afin de permettre des engagements spécifiques contraignants pour le soutien interne, l'accès au marché et la concurrence à l'exportation, de manière à pouvoir convenir de réductions

progressives et substantielles du soutien et de la protection dans chaque domaine, en tenant compte des considérations autres que commerciales ;

c) les services, où un consensus sur un accord général portant sur le commerce des services devrait être renforcé par des engagements initiaux substantiels et contraignants de réduire ou de supprimer les restrictions existantes au commerce des services et de ne pas en imposer de nouvelles ;

d) la propriété intellectuelle, où des règles et obligations claires et exécutoires destinées à protéger tous les droits de propriété sont nécessaires pour encourager l'investissement et la diffusion de la technologie ;

12. Des progrès sur ces questions faciliteront un accord final dans les domaines où l'on est déjà près d'aboutir, tels que les textiles, les produits tropicaux, les sauvegardes et le règlement des différends. Un accord sur un mécanisme amélioré de règlement des différends devrait conduire à l'engagement d'agir uniquement en vertu des règles multilatérales. Pris dans leur ensemble, ces éléments et les autres éléments de la négociation, y compris le renforcement des règles et disciplines du GATT, devraient permettre d'aboutir au résultat substantiel et de grande portée que nous recherchons.

13. Nous nous efforcerons de veiller à ce que l'intégration régionale soit compatible avec le système commercial multilatéral.

14. Comme nous l'avions noté à Houston, le succès des négociations d'Uruguay nécessitera aussi un renforcement institutionnel du système commercial multilatéral. Le concept d'une organisation internationale du commerce devrait être abordé dans ce contexte.

15. Des marchés ouverts contribuent à générer les ressources nécessaires à la protection de l'environnement. Nous saluons

donc les travaux novateurs de l'OCDE visant à ce que politiques commerciales et politiques en matière d'environnement se renforcent mutuellement. Nous comptons sur l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) pour définir la manière d'utiliser les mesures commerciales à des fins de protection de l'environnement.

16. Nous sommes convaincus que les membres de l'OCDE doivent, dans un avenir proche et en tout état de cause avant la fin de l'année, surmonter les obstacles qui entravent encore la conclusion d'un accord sur la réduction des distorsions résultant de l'utilisation de crédits à l'exportation subventionnés et de crédits d'aide liée. Nous nous félicitons de l'initiative de l'OCDE d'étudier les systèmes et les structures de primes en matière de crédits à l'exportation et nous attendons avec intérêt un rapport à une date rapprochée.

ENERGIE

17. Comme la crise du Golfe l'a montré, l'offre et le prix du pétrole demeurent vulnérables aux chocs politiques qui perturbent l'économie mondiale. Mais ces chocs ont pu être amortis grâce au fonctionnement efficace du marché, à l'accroissement opportun de l'offre par certains pays exportateurs de pétrole et grâce aux actions coordonnées par l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), notamment l'utilisation des stocks. Nous nous engageons à renforcer le degré de préparation de l'AIE aux situations d'urgence ainsi que ses mesures de soutien. La crise a conduit à une amélioration des relations entre producteurs et consommateurs ; les contacts entre tous les participants sur le marché pourraient donc être encore intensifiés, afin de promouvoir la communication, la transparence, le fonctionnement efficace des forces du marché.

18. Nous nous emploierons à assurer la stabilité de l'offre énergétique mondiale, à supprimer les entraves au commerce et

aux investissements dans le domaine de l'énergie, à encourager des normes élevées en matière d'environnement et de sécurité et à promouvoir la coopération internationale en matière de recherche et développement dans tous ces secteurs. Nous nous efforcerons également d'améliorer le rendement énergétique et d'intégrer dans le prix de l'énergie provenant de toutes sources tous les coûts, y compris les coûts en matière d'environnement.

19. Dans ce cadre, la production d'électricité nucléaire contribue à diversifier les sources d'énergie et à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pour assurer le développement de l'électricité nucléaire en tant que source d'énergie économique, il est essentiel d'obtenir et de maintenir les normes de sécurité les plus élevées possibles, notamment en matière de gestion des déchets, et d'encourager la coopération à cet effet dans le monde entier. Les problèmes de sécurité en Europe Centrale et Orientale et en Union Soviétique méritent une attention particulière. C'est là un problème urgent et nous demandons à la communauté internationale de mettre au point des moyens efficaces pour coordonner sa réponse.

20. L'exploitation commerciale de sources d'énergie renouvelables et leur intégration dans des systèmes énergétiques généraux devraient également être encouragées car ces sources d'énergie présentent des avantages pour la protection de l'environnement et la sécurité énergétique.

21. Nous avons tous l'intention de prendre pleinement part à l'initiative de la Communauté Européenne en vue de l'établissement d'une Charte européenne de l'énergie, sur la base de l'égalité des droits et obligations des pays signataires. L'objectif est de promouvoir des échanges énergétiques libres et sans distorsion, d'accroître la sécurité d'approvisionnement, de protéger l'environnement et d'aider aux réformes économiques dans les pays d'Europe Centrale et Orientale ainsi qu'en Union Soviétique, notamment en créant un

régime ouvert et non discriminatoire pour les investissements commerciaux en matière énergétique.

EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

22. Nous saluons le courage et la détermination dont font preuve les pays d'Europe Centrale et Orientale dans la construction de la démocratie et le passage à une économie de marché, et ce en dépit d'obstacles formidables. Nous nous félicitons de l'extension des réformes politiques et économiques dans toute la région. Ces changements revêtent une importance historique majeure. La Bulgarie et la Roumanie suivent maintenant les voies ouvertes par les pays pionniers : Pologne, Hongrie et Tchécoslovaquie. L'Albanie sort de son long isolement.

23. Reconnaisant que le succès des réformes dépend principalement des efforts continus des pays concernés, nous réitérons notre ferme engagement à soutenir leurs efforts de réforme, à nouer des liens plus étroits avec eux et à encourager leur intégration dans le système économique international. Les initiatives régionales renforcent notre capacité à coopérer.

24. Tous les pays d'Europe Centrale et Orientale, à l'exception de l'Albanie, sont désormais membres du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale. Nous nous félicitons des mesures prises par les pays qui mettent en oeuvre des programmes de stabilisation macro-économique, sous l'égide du FMI. Il est essentiel que ces programmes soient accompagnés de réformes structurelles telles que la privatisation et la restructuration des entreprises nationalisées, l'amélioration de la concurrence et le renforcement des droits de propriété. Nous nous réjouissons de la mise en place de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), qui a pour mandat de faciliter la transition vers des économies ouvertes, orientées vers le

marché, et d'encourager l'initiative privée dans les pays d'Europe Centrale et Orientale attachés à la démocratie.

25. Un environnement favorable pour les investissements privés, qu'ils soient étrangers ou nationaux, est essentiel pour assurer une croissance soutenue et éviter une dépendance à l'égard de l'aide extérieure publique. L'assistance technique apportée par nos secteurs privés, par nos gouvernements, par la Communauté Européenne et par les Institutions internationales devrait s'attacher à aider cette transformation essentielle vers une économie de marché. Il importe, à cet égard, que les considérations d'environnement soient prises en compte dans le processus de restructuration économique en cours en Europe Centrale et Orientale.

26. Il est vital pour les pays d'Europe Centrale et Orientale d'élargir leurs marchés à l'exportation. Nous nous réjouissons des progrès substantiels déjà réalisés en matière d'exportation vers les économies de marché et nous nous engageons à continuer d'améliorer l'accès à nos marchés pour les produits et services de ces pays, y compris dans des secteurs tels que l'acier, les textiles et les produits agricoles. Nous nous félicitons des progrès enregistrés dans la négociation des accords d'association entre la Communauté Européenne et respectivement, la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, ainsi que de l'initiative présidentielle d'amélioration des échanges annoncée par les Etats-Unis, qui seront tous en conformité avec les principes du GATT. Nous appuierons les travaux de l'OCDE visant à identifier les obstacles aux échanges Est-Ouest et à en faciliter la suppression.

27. Le Groupe des 24 (G24), inauguré lors du Sommet de l'Arche et présidé par la Commission européenne, a réuni 31 milliards de dollars d'aide bilatérale en faveur de ces pays, notamment pour le financement de la balance des paiements afin d'appuyer les programmes soutenus par le FMI. De tels programmes ont été mis en place pour la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie. Nous nous félicitons des contributions déjà apportées en faveur

de la Bulgarie et de la Roumanie. Nous intensifions la coordination au sein du G24 et réaffirmons notre volonté commune de prendre notre juste part à l'effort global d'assistance.

UNION SOVIETIQUE

28. Nous soutenons les actions allant dans le sens de la transformation politique et économique en Union Soviétique et sommes prêts à aider l'Union Soviétique à s'intégrer dans l'économie mondiale.

29. Des réformes visant à développer l'économie de marché sont essentielles pour créer des stimulants incitant au changement et pour permettre au peuple soviétique de mobiliser ses importantes ressources humaines et naturelles. Un cadre clair et agréé dans lequel le Centre et les Républiques exercent leurs responsabilités respectives est fondamental pour le succès de la réforme politique et économique.

30. Nous avons invité le Président Gorbatchev à nous rencontrer afin de discuter des politiques de réforme et de leur mise en oeuvre, ainsi que de la manière dont nous pouvons encourager ce processus.

31. Nous félicitons le FMI, la Banque Mondiale, l'OCDE et la BERD pour leur étude sur l'économie soviétique effectuée en étroite collaboration avec la Commission européenne, à la suite de la demande que nous avons formulée à Houston. Cette étude énumère un grand nombre des éléments nécessaires à la réussite de la réforme économique, parmi lesquels figurent les disciplines budgétaire et monétaire et la mise en place du cadre d'une économie de marché.

32. Nous sommes attentifs au contexte politique général dans lequel les réformes sont menées, notamment "la nouvelle pensée" en matière de politique étrangère soviétique dans le monde.

Nous sommes également attentifs à l'importance que revêt le transfert des ressources du domaine militaire vers le secteur civil.

33. Nous sommes préoccupés par la détérioration de l'économie soviétique qui crée de graves difficultés non seulement à l'intérieur de l'Union Soviétique mais également dans les pays d'Europe Centrale et Orientale.

MOYEN-ORIENT

34. De nombreux pays ont été atteints dans leur économie du fait de la crise du Golfe. Nous nous réjouissons de ce que le Groupe de Coordination financière sur la crise du Golfe soit parvenu à mobiliser une assistance de près de 16 Mds \$ en faveur des pays les plus directement touchés par la crise et nous appelons tous les contributeurs à achever rapidement leurs versements. Les pays participants au Sommet, ainsi que le FMI et la Banque Mondiale, fournissent une large assistance aux pays de la Méditerranée et du Moyen-Orient.

35. Nous considérons qu'une coopération économique renforcée dans cette région, fondée sur les principes de non-discrimination et d'ouverture des marchés, pourrait contribuer utilement à la réparation des dommages subis et au renforcement de la stabilité politique. Nous accueillons avec satisfaction les plans de certains grands pays exportateurs de pétrole visant à apporter une assistance financière à d'autres pays de la région, ainsi que leur décision de créer un Fonds de Développement pour le Golfe. Nous sommes favorables au resserrement des liens entre les institutions financières internationales et les pays donateurs arabes et non arabes. Nous pensons que ce processus encouragera la mise en oeuvre des réformes économiques nécessaires, favorisera l'utilisation efficace des flux financiers, stimulera l'investissement du secteur privé et la libéralisation des échanges et facilitera la réalisation de projets conjoints, par exemple dans le

domaine de la gestion des ressources en eau, où notre compétence et notre expertise techniques seraient mises à profit.

PAYS EN DEVELOPPEMENT ET DETTE

36. Les pays en développement jouent un rôle de plus en plus constructif dans le système économique international, y compris dans l'Uruguay Round. Beaucoup se sont engagés dans une profonde réforme de leurs politiques et adoptent les principes suivants :

a) le respect des droits de l'Homme et de l'Etat de droit, qui encourage les hommes à contribuer au processus de développement ;

b) le pluralisme démocratique et des administrations ouvertes et responsables devant les citoyens ;

c) des politiques économiques saines, fondées sur le marché, pour assurer un développement durable et lutter contre la pauvreté.

Nous félicitons ces pays et encourageons les autres à suivre leur exemple. La bonne gestion non seulement favorise le développement d'un pays, mais contribue aussi à y attirer les financements et les investissements extérieurs de toutes origines.

37. Notre engagement résolu à aider les pays en développement, associé à une reprise durable et non inflationniste dans nos propres économies et à l'ouverture de nos marchés, est le moyen le plus efficace que nous ayons pour accroître la prospérité dans le monde en développement.

38. Beaucoup de ces pays, en particulier les plus pauvres, ont besoin de notre aide financière et technique pour appuyer leurs

propres politiques de développement. Nous devons poursuivre nos efforts dans le domaine de l'aide, pour accroître le volume et la qualité de notre soutien aux problèmes de développement prioritaires : lutte contre la pauvreté, amélioration de la santé, de l'éducation et de la formation et meilleure prise en compte des préoccupations d'environnement. Nous approuvons le fait qu'une attention croissante soit portée aux problèmes de population dans l'élaboration des stratégies de développement.

39. L'Afrique mérite de notre part une attention particulière. Les progrès effectués par les gouvernements africains dans la voie de politiques économiques saines, de la démocratie et de la responsabilité, améliorent leurs perspectives de croissance. Notre soutien constant au développement du secteur privé, à l'encouragement de l'intégration régionale, à la mise à disposition de flux concessionnels et à la réduction de la charge de la dette, y contribue. Le Programme Spécial pour l'Afrique coordonné par la Banque Mondiale et qui soutient la réforme économique dans plus de vingt pays africains, a fait ses preuves. Nous fournirons une aide humanitaire aux régions d'Afrique touchées par de graves famines et encouragerons la réforme des structures des Nations Unies afin de rendre cette aide plus efficace. Nous nous emploierons aussi à aider les pays concernés à éliminer les causes de la famine et des autres situations d'urgence, que ces causes soient naturelles ou provoquées par des conflits internes.

40. En Asie et dans le Pacifique, de nombreuses économies comprenant des membres de l'Association des Nations du Sud-Est Asiatique (ANSEA) et de l'Association de Coopération Economique Asie-Pacifique (ACEA) continuent à connaître une croissance dynamique. Nous nous félicitons des efforts de ces économies de la région qui assument de nouvelles responsabilités internationales. D'autres pays asiatiques, qui accentuent leurs efforts de réforme, continuent à avoir besoin d'une aide extérieure.

41. En Amérique Latine, nous sommes encouragés par les progrès qui ont été réalisés sur la voie de véritables réformes économiques et en matière d'intégration régionale. Nous nous félicitons des discussions en cours sur le fonds d'investissement multilatéral dans le cadre de l'Initiative pour les Amériques, qui contribue, avec d'autres efforts, à créer un climat favorable pour les investissements directs, la libéralisation du commerce et le rapatriement des capitaux.

42. Nous enregistrons avec satisfaction les progrès accomplis dans le cadre du renforcement de la stratégie de la dette. Quelques pays ont déjà bénéficié de la combinaison de mesures d'ajustement strictes avec des réductions de dette bancaire ou des mesures équivalentes. Nous encourageons les autres pays lourdement endettés vis-à-vis des banques à négocier des accords similaires.

43. Nous prenons note :

a) de l'accord conclu, au sein du Club de Paris, sur la réduction de la dette ou des mesures équivalentes pour la Pologne et l'Egypte, qui devraient être considérées comme des cas exceptionnels ;

b) de l'examen, au sein du Club de Paris et au cas par cas, de la situation particulière de quelques pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

44. Les pays les plus pauvres et les plus endettés ont besoin de conditions très particulières. Nous reconnaissons que ces pays ont besoin de mesures additionnelles d'allègement de la dette au cas par cas, allant bien au-delà des allègements accordés dans le cadre du traitement de Toronto. Nous lançons donc un appel au Club de Paris pour qu'il poursuive les discussions sur la meilleure manière de mettre en oeuvre ces mesures rapidement.

45. Nous reconnaissons que les pays en développement doivent bénéficier de nouveaux flux financiers d'un montant approprié. Pour éviter des taux d'endettement excessifs, la bonne solution pour ces pays est d'adopter des politiques plus vigoureuses pour attirer les investissements directs et favoriser le retour des capitaux.

46. Nous prenons acte du rôle essentiel du FMI, dont les ressources devraient être accrues par la mise en oeuvre rapide de l'augmentation des quotes-parts décidées lors de la 9ème Révision générale et selon les termes du 3ème amendement des statuts du Fonds.

ENVIRONNEMENT

47. La Communauté Internationale devra faire face au cours de la décennie à venir à de formidables défis dans le domaine de l'environnement. La gestion de l'environnement demeure pour nous une question prioritaire. Nos politiques économiques doivent assurer la gestion à long terme des ressources de notre planète et sauvegarder les intérêts des générations actuelles et futures. Des économies de marché en croissance sont les mieux à même de mobiliser les moyens nécessaires pour protéger l'environnement, tandis que les systèmes démocratiques obligent à rendre des comptes.

48. Les considérations d'environnement devraient être intégrées dans toutes les politiques mises en oeuvre par les gouvernements d'une manière qui reflète leurs coûts économiques. Nous soutenons le travail utile entrepris par l'OCDE dans ce domaine, qui comprend l'examen systématique des performances des pays membres dans le domaine de l'environnement et le développement d'indicateurs d'environnement à utiliser dans le processus de décision.

49. Au plan international, nous devons mettre en oeuvre une approche de coopération pour traiter des problèmes

d'environnement. Les pays industrialisés doivent montrer l'exemple et encourager les pays en développement et les nations d'Europe Centrale et Orientale à jouer leur rôle. La coopération est également nécessaire pour traiter les problèmes régionaux. Dans ce contexte, nous nous félicitons de ce que le Protocole sur l'environnement au Traité de l'Antarctique ait recueilli l'accord général : il est destiné à renforcer la préservation écologique de ce continent. Nous prenons note des progrès de l'Observatoire du Sahara et du Sahel, ainsi que du centre sur l'environnement de Budapest.

50. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) en juin 1992 sera un événement majeur. Elle marquera l'apogée de nombreuses négociations internationales sur l'environnement. Nous nous engageons à oeuvrer pour le succès de cette conférence et à donner à sa préparation l'impulsion politique nécessaire.

51. Notre objectif est d'adopter lors de la CNUED :

a) une convention-cadre efficace sur le changement climatique, comportant des engagements appropriés et traitant de toutes les sources d'émission et de tous les puits d'absorption de gaz à effet de serre. Nous nous efforcerons de mener rapidement les travaux sur les protocoles d'application qui renforceront la convention. Tous les participants devraient s'engager à concevoir et mettre en oeuvre des stratégies concrètes pour limiter les émissions nettes de gaz à effet de serre, ainsi que des mesures pour en faciliter l'adaptation. Des actions significatives des pays industrialisés encourageront la participation des pays en développement et de ceux d'Europe Orientale, qui est essentielle pour les négociations.

b) un accord sur les principes devant régir la gestion, la conservation et le développement durable de tous les types de forêt, conduisant à une convention-cadre. Il devrait revêtir

17

une forme qui soit à la fois acceptable par les pays en développement ayant des forêts tropicales, et compatible avec l'objectif d'une convention ou d'un accord global sur la forêt, que nous avons fixé à Houston.

52. Nous nous efforcerons dans le cadre de la CNUED :

a) de mobiliser des ressources financières pour aider les pays en développement à traiter les problèmes d'environnement. Nous soutenons à cette fin l'utilisation des mécanismes existants, en particulier le Fonds pour l'environnement mondial (F.E.M.). Le FEM pourrait devenir le mécanisme global de financement pour aider les pays en développement à respecter leurs obligations au titre des nouvelles conventions sur l'environnement ;

b) de faire bénéficier davantage les pays en développement, par le recours aux mécanismes commerciaux, de l'apport de technologies favorables à l'environnement ;

c) de définir une approche d'ensemble sur l'environnement marin, y compris les mers régionales. L'importance écologique et économique des océans et des mers implique qu'ils soient protégés et gérés de manière durable ;

d) de développer le droit international de l'environnement, en se fondant entre autres sur les conclusions du Forum de Sienna ;

e) de renforcer les institutions internationales traitant d'environnement, y compris le programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), au cours de la prochaine décennie.

53. Nous invitons à la négociation, sous les auspices du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), d'une convention-cadre acceptable sur la biodiversité. Celle-ci

devrait, si possible, être conclue l'an prochain. Cette convention devrait être essentiellement consacrée à la protection des écosystèmes, en particulier dans les zones riches en espèces, sans entraver les développements positifs dans le domaine des biotechnologies.

54. Nous restons préoccupés par la destruction des forêts tropicales. Nous enregistrons avec satisfaction les progrès accomplis dans l'élaboration du programme pilote pour la conservation de la forêt tropicale brésilienne, préparé par le gouvernement du Brésil en consultation avec la Banque Mondiale et la Commission des Communautés Européennes, en réponse à l'offre de coopération du Sommet de Houston. Nous souhaitons que se poursuivent d'urgence les travaux menés sous les auspices de la Banque Mondiale, en coopération avec la Commission des Communautés Européennes, dans le cadre de politiques adéquates et en prêtant toute l'attention nécessaire aux problèmes techniques, économiques et sociaux. Nous apporterons notre appui financier à la mise en oeuvre du programme pilote, en utilisant toutes les sources possibles, y compris le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les Banques de développement multilatérales et le Fonds pour l'environnement mondial. Lorsque le programme aura été élaboré dans tous ses éléments, nous envisagerons d'apporter bilatéralement un complément à ces concours, afin de pouvoir effectuer des progrès sur le terrain. Nous croyons que des progrès notables sur ce projet auront un impact bénéfique sur le traitement des forêts à la CNUED. Nous accueillons également favorablement l'extension des échanges dette/nature, notamment dans le domaine des forêts.

55. L'incendie des puits de pétrole et la pollution de la mer dans le Golfe ont montré que nous avons besoin d'une plus grande capacité internationale de prévention et de réaction aux désastres affectant l'environnement. Tous les accords internationaux et régionaux établis dans ce but, y compris ceux relevant de l'Organisation Maritime Internationale (OMI),

devraient être pleinement appliqués. Nous accueillons favorablement la décision du PNUE de créer un centre expérimental pour l'aide d'urgence en matière d'environnement. A la lumière des récents dommages causés par un cyclone au Bangladesh, nous encourageons le travail sur la régulation des crues entrepris sous les auspices de la Banque Mondiale, comme nous l'avions préconisé au Sommet de l'Arche.

56. Les ressources marines vivantes menacées par la surexploitation halieutique et les autres pratiques dommageables devraient être protégées par la mise en oeuvre de mesures conformes au droit international. Nous incitons au contrôle de la pollution marine et au respect des régimes établis par les organisations régionales de pêche, par un contrôle et des mesures de mise en oeuvre efficaces.

57. Nous appelons à de plus grands efforts de coopération scientifique et technique dans le domaine de l'environnement, en particulier :

a) la recherche scientifique sur le climat mondial, y compris la surveillance continue par satellite et l'observation des océans. Tous les pays, y compris les pays en développement, devraient participer à cet effort de recherche. Nous nous félicitons du développement positif depuis le Sommet de Houston des services d'information pour les utilisateurs de données sur l'observation terrestre ;

b) le développement et la diffusion des techniques en matière d'énergie et d'environnement, y compris des propositions pour des programmes technologiques novateurs.

DROGUE

58. Nous notons avec satisfaction les progrès réalisés dans ce domaine depuis notre réunion de Houston, et en particulier l'entrée en vigueur de la Convention des Nations Unies de 1988

contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes. Nous saluons la mise en place, du Programme des Nations Unies pour le contrôle international de la drogue (PNUCID).

59. Nous intensifions nos efforts en vue de réduire la demande de drogue, en tant que partie intégrante des programmes globaux d'action anti-drogue. Nous poursuivons nos efforts pour combattre le fléau de la cocaïne et nous les accompagnerons d'une attention accrue à l'égard de l'héroïne, qui est encore la principale drogue dure en Europe et en Asie. Une coopération renforcée est nécessaire à la fois pour réduire la production d'héroïne en Asie et en contrôler les flux vers l'Europe. Les changements politiques en Europe Centrale et Orientale, et l'ouverture des frontières qui s'en est suivie, ont accru la menace d'un usage abusif des drogues et favorisé le développement des trafics illicites. Mais ils ont aussi offert des possibilités nouvelles d'action concertée contre la drogue dans l'ensemble de l'Europe.

60. Nous saluons les efforts du "groupe de Dublin", qui réunit les gouvernements européens, nord-américains et asiatiques, et qui concentre son attention et ses ressources sur les problèmes liés à la production et au trafic des narcotiques.

61. Nous nous félicitons des résultats obtenus par les groupes d'action dont la création a été décidée lors des précédents Sommets et qui sont soutenus par un nombre croissant de pays :

a) Nous invitons instamment tous les pays à participer à la lutte internationale contre le blanchiment de l'argent de la drogue et à s'associer aux travaux du Groupe d'action financière internationale (GAFI). Nous apportons notre ferme soutien à l'accord sur un processus d'évaluation mutuelle des progrès réalisés par chaque pays participant dans la mise en oeuvre des recommandations du GAFI sur le blanchiment de l'argent. Nous approuvons la recommandation du GAFI de

fonctionner sur une base permanente avec un secrétariat assuré par l'OCDE.

b) Nous accueillons favorablement le rapport établi par le groupe d'action sur les précurseurs chimiques et approuvons les mesures qu'il recommande pour parer aux usages détournés de substances chimiques, fondées sur la Convention des Nations Unies de 1988 contre le trafic des stupéfiants. Nous attendons avec intérêt une réunion spéciale, en Asie, consacrée aux problèmes de l'héroïne, et la réunion prévue en mars 1992 du groupe d'action des précurseurs chimiques, qui devrait examiner le devenir institutionnel de ces travaux.

62. Nous sommes soucieux d'améliorer la capacité d'action des organismes responsables de l'application de la loi chargés de détecter les mouvements illicites de drogue, sans porter atteinte au principe de libre-circulation des personnes et des biens. Nous invitons le Conseil de Coopération douanière à renforcer à cette fin sa coopération avec les associations des opérateurs du commerce et du transport internationaux et à présenter un rapport d'ici le prochain Sommet.

MIGRATIONS

63. Les mouvements migratoires ont constitué ou peuvent constituer, dans certaines conditions, une contribution utile au développement économique et social, même si une préoccupation croissante se manifeste au sujet des pressions migratoires dans le monde, dont l'origine tient à de nombreux facteurs, politiques, sociaux et économiques. Nous nous félicitons de l'attention croissante portée à ces sujets dans le cadre de l'OCDE et nous réservons d'y revenir lors d'un prochain Sommet.

PROCHAIN SOMMET

64. Nous avons accepté l'invitation du Chancelier Kohl à tenir notre prochain Sommet à Munich, en Allemagne, en Juillet 1992.

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20073343 7

DOCS

CA1 EA511 91L52 EXF

London Economic Summit (1991)

Economic declaration : building
world partnership = Declaration

economique : construire un
partenariat mondial. --

43260290



60984 81800